

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Technicien principal 2nde classe
Avancement de grade

CONCOURS (1) Interne (1)

EXAMEN (1) Externe (1)

Troisième concours (1)
(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 15 avril 2021

à NANCY

Epreuve de Rapport

Spécialité et/ou option : Prévention et gestion des risques
(le cas échéant uniquement) Hygiène, restauration

Numéro d'anonymat
Cadre réservé à
l'administration



PARTIE
A
LAISSER EN BLANC
ET
A
RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

II A. Une mise en œuvre nécessitant la participation de tous.

Tout administré sera concerné par ce changement de politique de traitement de déchets, à la fois par obligation mais également par une modification à son avantage au nom de la tarification. En effet, la réduction des déchets non valorisables aura un impact sur sa facture liée aux autres ménages. Mais un nouveau circuit de traitement des bio-déchets peut également lui coûter cher. Il est donc impératif d'impliquer toute la population dès le début du projet afin de recueillir à la fois ses craintes, ses freins mais aussi son adhésion.

Une première concertation de la population peut être faite par le biais du site internet de la ville ou d'un questionnaire distribué afin de connaître l'orientation environnementale des gens et leurs premières inquiétudes sur le sujet. Ceci permettra alors d'identifier les points critiques, et de pouvoir monter un comité de pilotage en adéquation avec les problématiques et enjeux du projet de collecte spécifique. Il serait judicieux d'intégrer rapidement les associations locales afin qu'ils nous aident dans la communication envers les habitants ainsi que sur la recueil de difficultés.

Le comité de pilotage au sein de la communauté d'agglomération pourra être composé de représentants des services techniques du service déchets ménagers, de la communication, du service des finances et des marchés publics, ainsi que du service environnement.

II B. Les choix techniques et en financement à choisir

Pour une collecte séparée des bio-déchets, plusieurs facteurs sont à étudier. En effet, il existe le système de porte à porte et le système de bennes d'apport volontaire. Il faut que la réception des déchets se fasse au plus proche des habitations mais que le traitement se fasse le plus loin des habitations. L'emplacement du lieu de traitement doit donc être étudié afin de limiter les trajets en camion, et donc

Communauté d'agglomération de Technicaglo le 15 avril 2021
Service de déchets ménagers

Note à l'attention de Madame la Directrice
des Services Techniques

Objet: la valorisation des bio-déchets.

Références: Loi anti-gaspillage par une économie circulaire du 10 février 2020
Loi Egalim du 30 octobre 2018
Loi sur la transition énergétique par la croissance verte du 17 août 2015
Loi dite "Grenelle II" votée en 2012.

La préservation de l'environnement est un enjeu primordial pour la société. Le tri des déchets est depuis plusieurs années présent dans l'esprit de la population et tend à s'accroître. Quand on sait que 40% des ordures ménagères sont des bio-déchets, il est évident que la réduction des déchets doit passer par une valorisation de ceux-ci.

De même, la réglementation évolue et impose désormais une date butoir par la mise en place du tri à la source de ces

biodéchets. Les collectivités doivent donc s'organiser pour pouvoir tenir ce calendrier.

Dans ce rapport, nous venons tout d'abord de la réglementation sur la valorisation des biodéchets et les solutions techniques qui permettent, puis nous étudions de quelle façon mettre en place la collecte spécifique des biodéchets.

I. La valorisation des bio-déchets, une obligation réglementaire et un défi environnemental.

I.A. Une réglementation aux objectifs ambitieux.

La loi anti-gaspillage par une économie circulaire impose de mettre en place un tri des biodéchets à la source par le 31 décembre 2023. Les bio-déchets sont composés des déchets alimentaires qui peuvent être associés à d'autres déchets biodégradables comme des papiers ou cartons souillés ou encore des petits végétaux. Ils ne concernent donc pas les déchets verts issus des tailles ou tonte.

L'objectif de cette loi est de rendre tout le monde trier de ses déchets à la source, à la fois les ménages et les entreprises ou établissements publics. Le but environnemental de cette démarche est de permettre le retour au sol des déchets

composés par amender les sols agricoles qui s'épuisent, de réduire le recours à des fertilisants chimiques de synthèse par l'utilisation de compost, ainsi que la réduction d'émission de gaz carbonique.

Valoriser les biodéchets devient donc une obligation, mais quels moyens existe-t-il pour les recycler ?

I.B. De la loi à la source et des solutions par tas.

La valorisation des biodéchets passe d'abord par son recueil. Pour ce faire, il faut que chaque foyer trie à la source ses déchets, comme il le fait déjà avec ses emballages.

Ensuite, plusieurs solutions sont envisagées par leur valorisation. Par des particuliers, il existe la gestion de proximité qui englobe le compostage individuel et le compostage partagé, selon si la personne a la possibilité d'installer un compost dans sa propriété ou non.

Par les entreprises, elles peuvent avoir recours au compostage autonome.

Il existe aussi la collecte séparée des biodéchets, tout comme elle existe pour les ordures ménagères ou les emballages. Celle-ci peut s'effectuer au porte à porte ou via des bornes d'appart volontaire.

Chaque méthode a ses avantages et ses inconvénients, mais une bonne sensibilisation de la population à ses pratiques, ses modalités ainsi qu'à ses enjeux permet d'avoir un minimum de nuisances, d'activités par exemple.

La collecte de bio-déchets permet de traiter des volumes importants. Mais comment la mettre en œuvre ?

II. La collecte spécifique des bio-déchets, une solution à étudier avec un calendrier serré.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

Technicien Principal 2^{de} classe
Avancement de grade

CONCOURS

(1)

Interne

(1)

Externe

(1)

EXAMEN

(1)

Troisième concours

(1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 15 avril 2021

à NANCY

Epreuve de Rapport

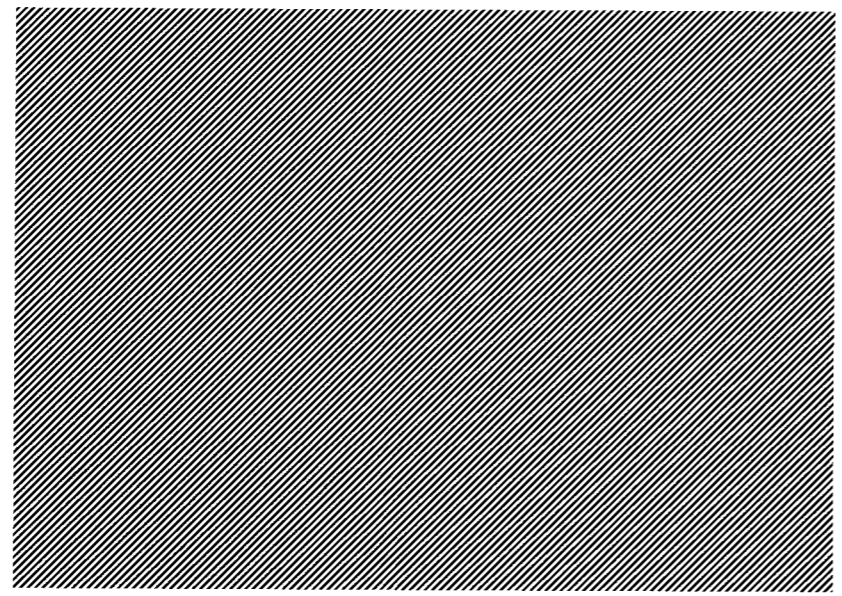
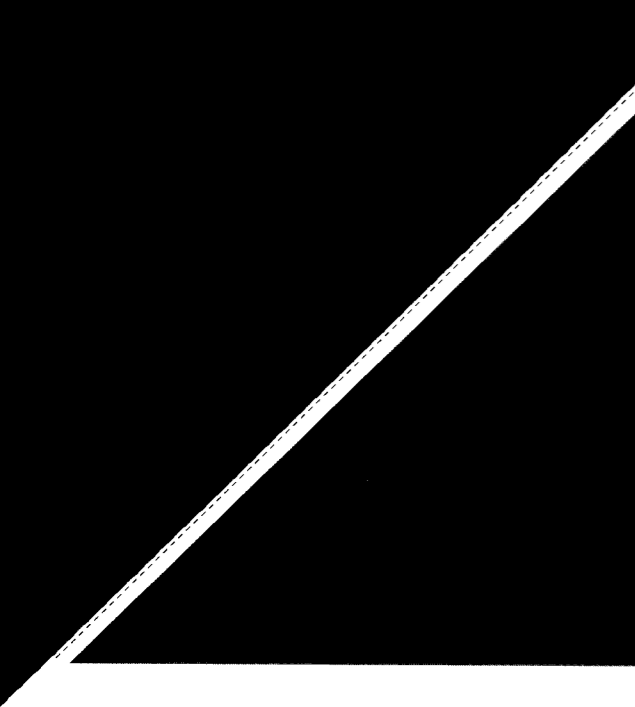
Spécialité et/ou option : Prévention et gestion des risques
(le cas échéant uniquement) Hygiène, restauration

Numéro d'anonymat
Cadre réservé à
l'administration



Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

être à un lieu stratégique.
Le matériel distribué ensuite aux habitants doit être adapté et correspondre aux besoins de stockage chez eux. En effet, la collecte des bio-déchets pourra permettre de diminuer la fréquence des ramassages des ordures ménagères et assimilés. Il faut donc revoir l'ensemble des bacs distribués par les autres collectes en même temps.
La diminution de la fréquence des ramassages d'ordures ménagères pourrait permettre d'être un argument afin de mettre en place la redevance incitative et permettre alors une meilleure adhésion de la population, une meilleure participation.
En fonction du volume collecté, il pourra être envisagé un centre de méthanisation par permettre une production d'énergie renouvelable locale.
La recette de la taxe générale sur l'activité polluante devrait être utilisée pour aider les collectivités.



Lined writing area on the left page, enclosed by a solid border. It contains horizontal dotted lines for writing.

Lined writing area on the right page, enclosed by a solid border. It contains horizontal dotted lines for writing.